

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AVEYRON
COMMUNE DE
MONTLAUR

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 04 juin 2020

Nombre de membres

- afférents au conseil municipal : **15**
- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération :

L'an deux mille vingt

Et le quatre juin à 21 heures

Date de la convocation : 29/05/2020

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Foyer Magali sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Myriam, BERNAT Laurent, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DELMAS Marie, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine, WALIGORSKI Marie-Lou

Secrétaire de séance : RAMONDENC Viviane

Objet de la délibération n°29-2020

Constitution des commissions municipales

Vu le CGCT et notamment son article L. 2121-22 ;

Vu la proposition de création des commissions municipales ci-après : Affaires scolaires ; Urbanisme ; Voirie-Travaux-Assainissement ; Associations-Animations-Tourisme ; Finances ; Bâtiments communaux (Salle des Fêtes-Foyer Magali) ; Environnement

Le conseil municipal décide de créer les commissions municipales suivantes, le Maire y étant président de droit

	NOMBRE DE MEMBRES	NOM Prénom
AFFAIRES SCOLAIRES	2	DECUP CAUMES Marie Claude GUIRAUD Vivien
URBANISME	7	RAMONDENC Viviane DELMAS Marie WALIGORSKI Marie-Lou VALAT Karine ROUSSET Jean-François CASTAN Yves COVINHES Fabien
VOIRIE-TRAVAUX-ASSAINISSEMENT	4	RASCOL Alain RICARD Nathalie CASTAN Yves GUIRAUD Vivien

ASSOCIATIONS-ANIMATIONS-TOURISME	5	ALINAT Myriam VALAT Karine GUIRAUD Vivien ROUSSET Jean-François RICARD Nathalie
FINANCES	3	VALAT Karine ALINAT Myriam RAMONDENC Viviane
BATIMENTS COMMUNAUX (SALLE DES FETES-FOYER MAGALI)	3	RICARD Nathalie DECUP CAUMES Marie-Claude GUIRAUD Vivien
ENVIRONNEMENT	5	WALIGORSKI Marie-Lou BERNAT Laurent COVINHES Fabien GUIRAUD Vivien RASCOL Alain

Adopté à l'unanimité des voix

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

*Suivent au registre les signatures des membres présents,
Pour copie conforme.*

*Le Maire,
Patrick RIVEMALE*

